

L'érysipèle est contagieux, il faut donc isoler avec soin celui qui en est atteint pour préserver son entourage et, la maladie finie, laver les planchers et les murs et désinfecter complètement sa chambre, car la virulence du streptocoque se maintient très longtemps au milieu des poussières où il s'éjourne.

On sait aujourd'hui que la fièvre puerpérale reconnaît comme cause le même agent infectieux que l'érysipèle. Le médecin qui vient de voir un érysipélateux ne doit donc aller voir une femme en couches qu'après avoir changé de vêtement et s'être désinfecté avec soin ; l'oubli de ces précautions peut donner naissance à une fièvre puerpérale.

De même on ne laissera jamais accoucher une femme dans une chambre où un érysipèle aura été soigné, à moins que la désinfection de l'appartement n'ait été parfaite.

**Traitement par le sérum anti-streptococcique.**— C'est aujourd'hui le seul traitement à faire pour un érysipèle quel qu'il soit ; il s'attaque à la cause de la maladie, arrête son évolution et l'empêche d'acquiescer de la gravité.

En février et mars 1895, MM. Roger et Marmorek communiquèrent à la Société de Biologie les résultats de leurs recherches. Ces deux auteurs avaient réussi en injectant, le premier, des cultures de streptocoques stérilisées à la chaleur, le second des cultures très virulentes à rendre les animaux réfractaires à l'infection streptococcique. Le sérum des animaux ainsi traités possédait également des propriétés curatives vis-à-vis des affections causées par le streptocoque, c'est-à-dire l'érysipèle et la fièvre puerpérale.

Mais la publication du mémoire du docteur Marmorek dans les *Annales de l'Institut Pasteur* en juillet 1895 montra la supériorité de la méthode mise en usage par ce savant pour obtenir un sérum curatif et depuis cette époque le nom du docteur Marmorek est resté attaché au sérum antistreptococcique.

Celui-ci s'obtient en injectant à un cheval des doses progressivement croissantes de cultures très virulentes de streptocoques. Lorsque cet animal a suivi ce traitement pendant une année, son sérum a acquis des propriétés antitoxiques qui sont d'autant plus actives que la quantité de cultures injectée a été plus élevée en même temps que la réaction présentée par l'animal, après chaque inoculation, s'est manifestée d'une façon plus énergique.

La force préventive du sérum peut atteindre le chiffre de 30,000 ; c'est-à-dire qu'un gramme de sérum injecté à un animal du poids de 30 kilogrammes, douze heures avant l'injection d'une